

Feu vert, sous conditions, au rachat de Point P Travaux Publics par Frans Bonhomme

Publié le 27 novembre 2019

Le 18 octobre 2019, le groupe Frans Bonhomme a notifié à l'Autorité de la concurrence son projet d'acquérir le contrôle de l'un de ses concurrents, la société Distribution de Matériaux pour les Travaux Publics (ci-après « DMTP »), qui exploite le réseau Point.P Travaux Publics.

Après un examen de l'opération, l'Autorité de la concurrence a estimé que l'opération ne soulève pas de problème de concurrence sur les marchés de l'approvisionnement auprès des fournisseurs. En revanche, l'opération renforce la position de la nouvelle entité dans plusieurs marchés locaux de la distribution de matériaux de construction pour travaux publics situés à Onet-Le-Château (12), Quimper (29) et Amiens (80).

Afin de maintenir l'intensité concurrentielle dans ces zones, Frans Bonhomme s'est engagé à céder les trois points de vente suivants :

- le magasin Point.P Travaux Public, situé à Onet-Le-Château (12) ;
- le magasin Point.P Travaux Public, situé à Quimper (29) ;
- le magasin Frans Bonhomme, situé à Camon (zone de chalandise d'Amiens/80)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 27 novembre 2019

[Lire le communiqué](#)